Libert - Equilit - Presentid RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

Direction
interministérielle
du numérique et du système d'information
et de communication
de l'État

Paris, le 12/02/2018

Publication du socle interministériel des logiciels libres (SILL) 2018 : le catalogue de référence des logiciels libres recommandés par l'État

L'État partage aujourd'hui l'édition 2018 de son socle interministériel des logiciels libres (SILL), publié chaque année depuis 2013 pour encourager l'usage concerté et coordonné des solutions libres dans l'administration.

Fruit d'un travail de recensement effectué par des communautés d'agents informaticiens de l'État, d'opérateurs publics et de collectivités territoriales, le SILL recense l'ensemble des alternatives libres testées et approuvées par au moins une entité publique, pour une utilisation répondant aux besoins des administrations françaises.

Sous l'impulsion de la DINSIC et validée en comité interministériel, <u>cette édition 2018 du SILL (PDF)</u> répertorie 152 solutions open source sur lesquelles les pouvoirs publics - comme les adeptes du libre - peuvent trouver un cadre de convergence de logiciels à privilégier.

Par catégorie (bureautique, développement, multimédia, messagerie, navigation...), le SILL 2018 présente le logiciel conseillé selon l'usage souhaité (Firefox pour la navigation web, Keepass pour la gestion des mots de passe, LibreOffice pour la bureautique, BlueGriffon pour l'édition HTML, etc.) ainsi qu'un cas d'usage, le statut - recommandé, en observation, en fin de vie - la licence ou encore la compatibilité avec les principaux systèmes d'exploitation.

Parmi les 23 nouveautés de cette édition 2018, RocketChat (messagerie instantanée), Qwant (extension pour Firefox du moteur de recherche respectant la vie privée sur internet), Ublock Origin (bloqueur des publicités et des pisteurs), JaCoCo (mesure de la qualité et sécurité de code source en Java) ou encore Swarm (orchestrateur de containers) font leur entrée.

Pour en savoir plus sur le socle interministériel de logiciels libres 2018 http://references.modernisation.gouv.fr/socle-logiciels-libres